



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 10 août 2026 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Marc Ouellet	Maire
M. François Morin	siège #1
M ^{me} Isabelle Plante	siège #2
M. Richard Trempe	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Jean-François Lauzier	siège #6

EST ABSENT:

M. Simon Trépanier	siège #5
--------------------	----------

Formant quorum sous la présidence de M. Marc Ouellet, maire. Mme. Mélanie Bourgeois, adjointe à la direction et assistante-greffière, est présente à cette séance.

NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTETÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE Saine gestion de la municipalité et de son développement.

ADMINISTRATION & TRÉSORERIE

161-08-26 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

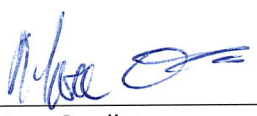
IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

162-08-26 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne soit levée à 19 h 33 et ajournée pour être poursuivie immédiatement après la consultation publique portant sur les règlements numéros 315-26 et 316-26.



Marc Ouellet
Maire



Mélanie Bourgeois
Adjointe à la direction et assistante-
greffière